

Composante 13 UFR des Sciences  
 Type de diplôme Licence  
 Mention de diplôme GLINFO  
 Version d'étape INFOL1\_202

Régulier : oui / non ?  
 Régime spécial : oui / non ?  
 Erasmus : oui / non ?  
 Enseignement à distance : oui / non ?

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative  
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant  
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme  
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif  
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.  
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1				SESSION 2				Coefficient	Remarques éventuelles	
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet "précision") Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal						
											Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT				
<b>SEMESTRE 1</b>																					
SMINLPS1		O	SMATLP1A	Soutien Algèbre		MATHL1_202		écrit	2 minimum												ne donne pas lieu à validation
SMINLPS1		O	SMATLP1B	Soutien Mathématiques générales		MATHL1_202		écrit	2 minimum												ne donne pas lieu à validation
SMINLPS1	SMINLP1B			Technologies Web 1	6																
SMINLPS1	SMINLP1B	O	YSINL1C1	Technologies Web 1 : HTML/CSS		INFOL1_201				assiduité + pratique	min. 15 TP évalués + projet	50	écrit	1h	50	écrit	1h	50	1		commune parcours classique
SMINLPS1	SMINLP1C			UE Expression - Communication	1																
SMINLPS1	SMINLP1C	O	YSINL1B2	Expression – Communication		INFOL1_201		écrit	3	(4) (N1+N2+N3)/3											
SMINLPS1	YSINLP1A			Initiation à la programmation adaptée 1	0			écrit	2 minimum	4											Ne donne pas lieu à validation
<b>SEMESTRE 2</b>																					
SMINLPS2	SMINLP2A			Logique	3																
SMINLPS2	SMINLP2A	O	SMILP2A1	Soutien Logique		INFOL1_202															ne donne pas lieu à évaluation
SMINLPS2	SMINLP2A	O	YSINL2B1	Logique et raisonnement		INFOL1_201				au moins 2 écrits	40	écrit	2h	60	écrit	2h	60	1			commune parcours classique
SMINLPS2	SMINLP2B			Technologies Web 2	3																
SMINLPS2	SMINLP2B	O	SINLP2B1	Soutien TW2		INFOL1_202															ne donne pas lieu à évaluation
SMINLPS2	SMINLP2B	O	YSINL2C1	Technologies Web 2 : Javascript		INFOL1_201				pratique	8 TP/semestre min. + TP noté individuel 2h	50	écrit	1h	50	écrit	1h	50	1		commune parcours classique
SMINLPS2	SMINLP2C			Initiation à la programmation adaptée 2	5					écrit	2 minimum	100%				Écrit	2h	100%			
SMINLPS2	SMINLP2E			Humanités	6																
SMINLPS2	SMINLP2E	O	YMIML1A	Anglais	4,5	MATHL1_201		Écrit + Oral	5	(4) Moyenne des notes											commune parcours classique
SMINLPS2	SMINLP2E	O	YSMAL2D3	Expression - Communication	1,5	MATHL1_201		écrit	3	(N1+N2+N3)/3											commune parcours classique
SMINLPS2	YSMALP2A			Algèbre	6					écrits	au moins 2	100%				écrit	commun parcours classique	100%			commun parcours classique pour la session2 uniquement

**A PRECISER**

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

<b>EN LICENCE</b>
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

<p><b>Précisions</b></p> <p>Une épreuve de substitution est prévue pour les étudiants dont l'absence à une ou plusieurs épreuves a été justifiée. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de l'épreuve initiale. Il n'y aura pas de rattrapage des épreuves de substitution. Pas d'épreuve de substitution pour : UE Initiation à la prog. en C ; UE Maths générales ; UE Algèbre 1 ; UE Algèbre 2.</p> <p>Les notes de TP ne sont pas conservées en cas de redoublement.</p> <p>L'initiation à la programmation 1 et 2 et techniques d'expression peuvent donner lieu à validation de l'UE méthodologie et prog du parcours classique (en L1 info ) ou donner introduction à la programmation en python pour les L1 maths ou miashs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Algèbre1 donne lieu à validation de algèbre 1 du parcours classqie</li> <li>- Conservation des éléments TW2 et logique</li> <li>- Report des UE humanités et info et internet</li> </ul>
---

**4 CAS POSSIBLES :**

**Hors ECI**

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI\*** **Evaluation continue intégrale**  
 Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre  
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

**\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)